

DACP

REF : DACP2014042

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux pour les années 2015 et 2016. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

L'actuel marché de vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux arrivant à échéance le 31 décembre 2014, il y a lieu de lancer un nouveau marché, afin de couvrir les besoins du service entretien du patrimoine en matière de sécurité des bâtiments.

Conformément aux articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics et à l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009, le marché est passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 et est renouvelable, par reconduction expresse, une année au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016 au plus tard.

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

Pas de montant minimum **Montant maximum : 75 000 € HT.**

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur la durée du marché, que sur le montant minimum de ce dernier. Le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

Pour information, les dépenses réalisées pour l'exécution du marché se sont élevées à :

En 2013 : 596,80 € HT pour la maintenance corrective.
 4 323,40 € HT pour la maintenance préventive

En 2014 : (jusqu'au mois d'août) – 2 029,53 € HT pour la maintenance corrective.
 4 340,72 € HT pour la maintenance préventive.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de marché susvisé.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents :..... 44

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjointes au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. **KADDOURI Nourredine**, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric,	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014042

Signataire : MC/ED

OBJET : Vérification, maintenance et installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux pour les années 2015 et 2016. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché relatif à la vérification, la maintenance et l'installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2014,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la vérification, la maintenance et l'installation des systèmes de désenfumage dans les différents bâtiments communaux passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 et renouvelable, par reconduction expresse, une année au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2016 au plus tard.

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective. Ces dernières feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Seuil minimum : pas de seuil minimum

Seuil maximum : 75 000 € HT.

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

